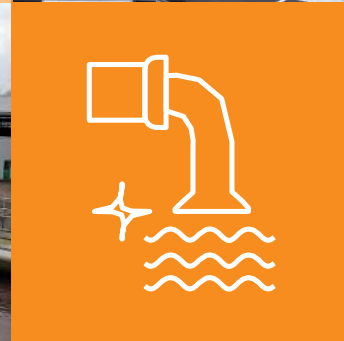
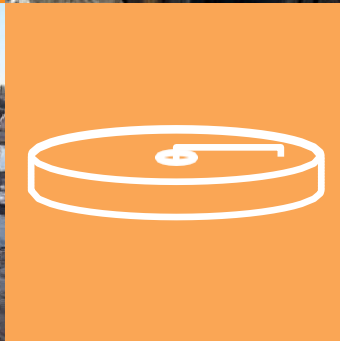
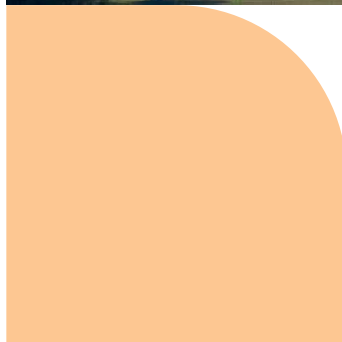


TERRITOIRE NORD

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BASSE ZORN





VOTRE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT



Nom : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BASSE-ZORN
 Domaine : Assainissement

Intégration du périmètre :
 Membre du SDEA depuis : **14/12/1998**

Nombre de communes : **7**

Nombre de délégués : **6**

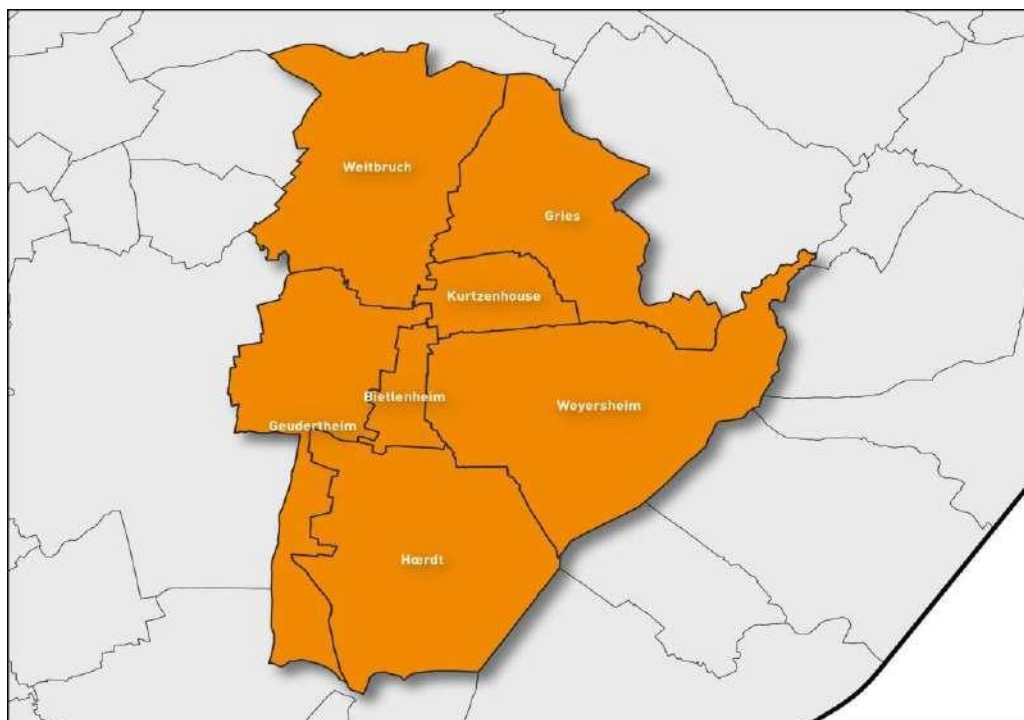
Vos usagers

- **7 064** abonnés
- **17 827** habitants desservis

Vos volumes

- **865 486** m³ assainis
- **123** m³ assainis/abonné/an

Territoire : **TERRITOIRE NORD**
 Centre et Antenne de rattachement : **Haguenau**



**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE**

Denis RIEDINGER

La période 2021-2024 n'a pas été un long fleuve tranquille, et des dimensions nouvelles aux impacts significatifs ont nécessité des ajustements permanents de notre action et conduit à une mobilisation d'autant plus soutenue des élus et équipes du SDEA, sans oublier bien sûr la contribution déterminante de nos partenaires. 6 facteurs principaux nous ont impactés, à savoir :

- 1) **L'accélération du changement climatique et ses effets**, conduisant à faire face à une multiplication considérable des situations de gestion de crises, en matière d'inondation, d'incendie ou de ruptures de canalisations en période estivale.
- 2) **L'accélération de la perte de biodiversité**, qui nous oblige à repenser en profondeur, tant l'exercice de nos compétences que nos pratiques métiers, et notamment aller plus loin autour des solutions fondées sur la nature.
- 3) **Le renforcement et l'extension du champ des contraintes réglementaires**, tant sur la distribution de l'eau que sur la question de la conformité des systèmes d'assainissement unitaires, ou encore sur l'ambition de l'auto-suffisance énergétique.
- 4) **L'accélération de la transformation numérique et technologique** pour adapter notre outil de gestion intégrée, sans oublier le déploiement progressif de l'intelligence artificielle sur des outils prédictifs et de gestion de la donnée.
- 5) **Les profondes mutations sociétales en cours**, accompagnées dans le monde du travail de problèmes inédits de recrutement et de turn-over.
- 6) **L'effet ciseau budgétaire accru entre la hausse des coûts de l'énergie, des matières premières, la forte inflation d'une part, et la baisse tendancielle des volumes consommés et des subventions d'autre part.**

Nos réponses aux défis et enjeux territoriaux dans nos 4 domaines de compétences Eau, Assainissement, Grand Cycle de l'Eau, Gestion des Eaux Pluviales sont nombreuses et ont fait l'objet d'une restitution synthétique par le Président lors de l'Assemblée Générale du SDEA le 17 décembre dernier.

Le rapport annuel du périmètre est par ailleurs l'illustration locale de l'engagement des élus au sein de la commission locale, pour répondre à ces défis et pour assurer une gestion publique locale d'excellence durable du cycle de l'eau au service des territoires, de l'intérêt général et des générations futures.



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 1 station d'épuration
- 15 bassin(s) d'orage
- 76 déversoir(s) d'orage
- 37 station(s) de pompage
- 140,04 km de réseaux communaux
- 20,14 km de réseaux intercommunaux
- 4 180 bouches d'égout

Weyersheim

CAPACITE	
m ³ /jour	Equiv-hab
15 255	30 000

Indicateurs de performance	2022	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	91	91	104
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99 %	99 %	99 %



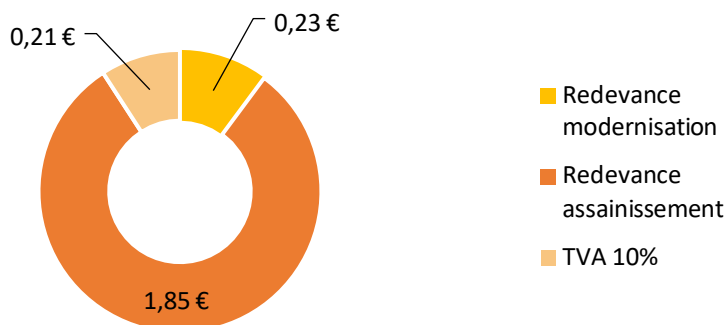
VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

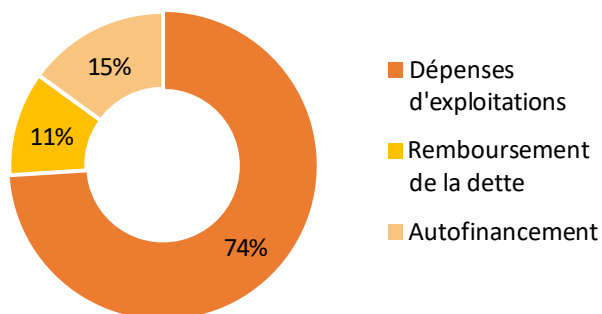
Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE

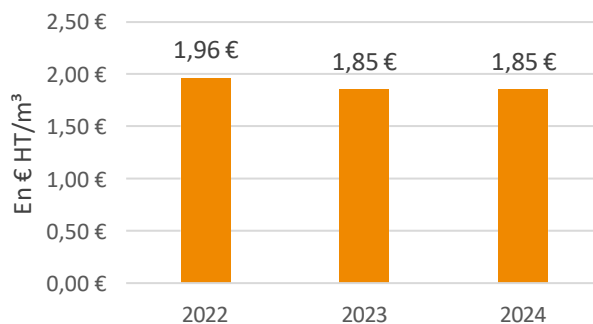
- Part fixe : **0,00 €** HT/an
- Part variable : **1,85 €** HT le m³
- Redevance assainissement du périmètre : **1,85 €** HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **2,29 €** TTC par m³ pour 120 m³

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³

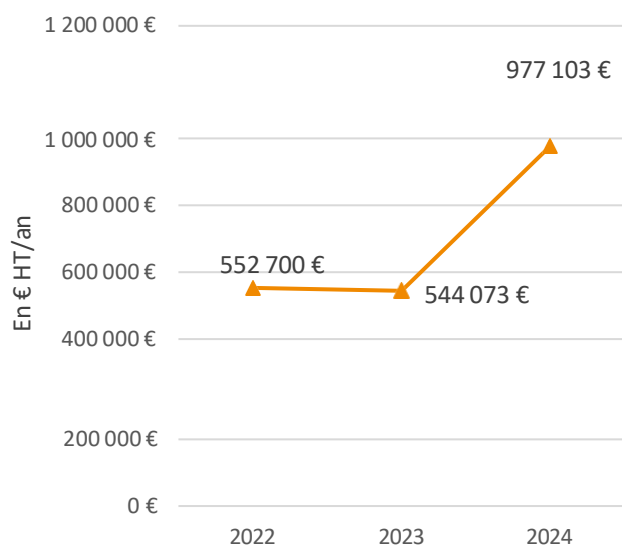
Affectation pour 100 € de recette



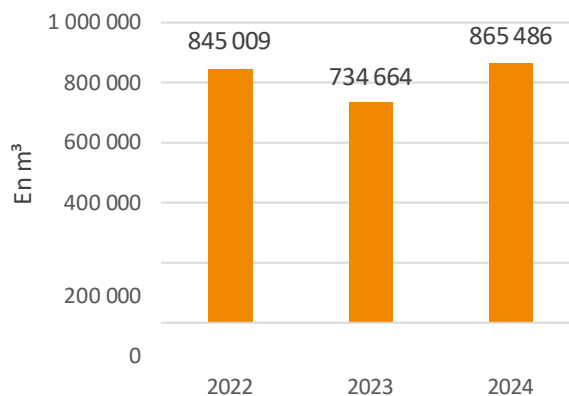
Evolution des tarifs de l'assainissement



Montant des investissements



Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



Indicateurs financiers	2022	2023	2024
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1,9 an	2 ans	3 ans
Capital restant dû	2 109 254 €	1 884 658 €	1 695 000 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2,64 %	3,09 %	2,51 %
Montant des actions de solidarité	0 €/m³	0 €/m³	0 €/m³
Taux de réclamations global	0,10 ‰	0,10 ‰	0,06 ‰

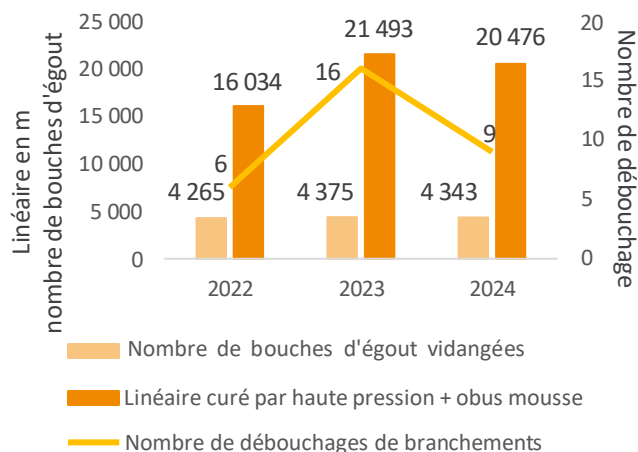
Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse annexée à la fin de ce cahier ou sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

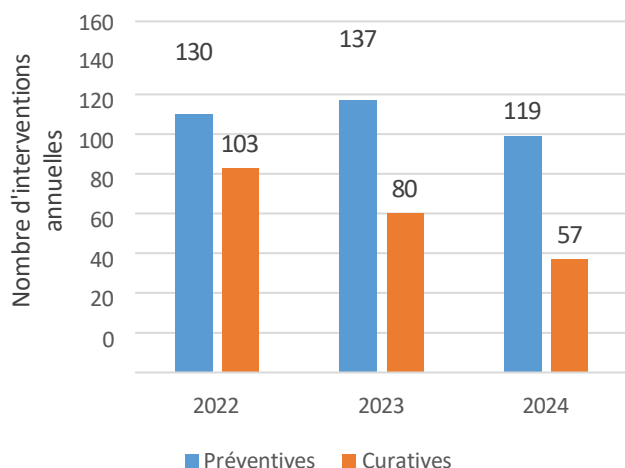
➤ L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux



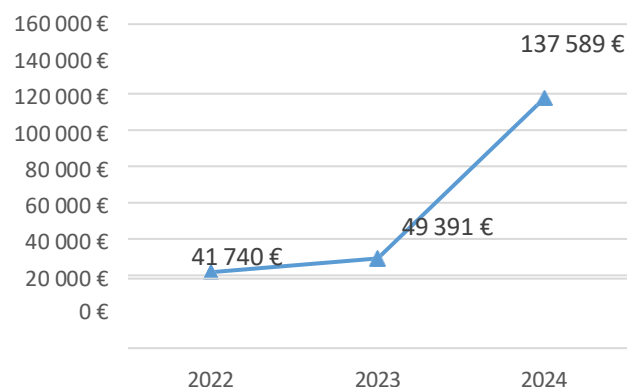
CHIFFRES CLÉS

- **120** tonnes de sables extraits du réseau
- **20,48** km de réseaux curés
- **12,79** % taux de curage
- **65** nettoyages de stations de pompage
- **4 343** bouches d'égout vidangées
- **9** débouchages de branchement
- **13** surverses équipées en autosurveillance

➤ L'entretien et exploitation des stations de pompage



➤ Renouvellement d'équipements sur stations de pompage



Indicateurs de performance	2022	2023	2024
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0 %
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	2	2	2
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	90	90	110

Exploitation des réseaux et stations de pompage

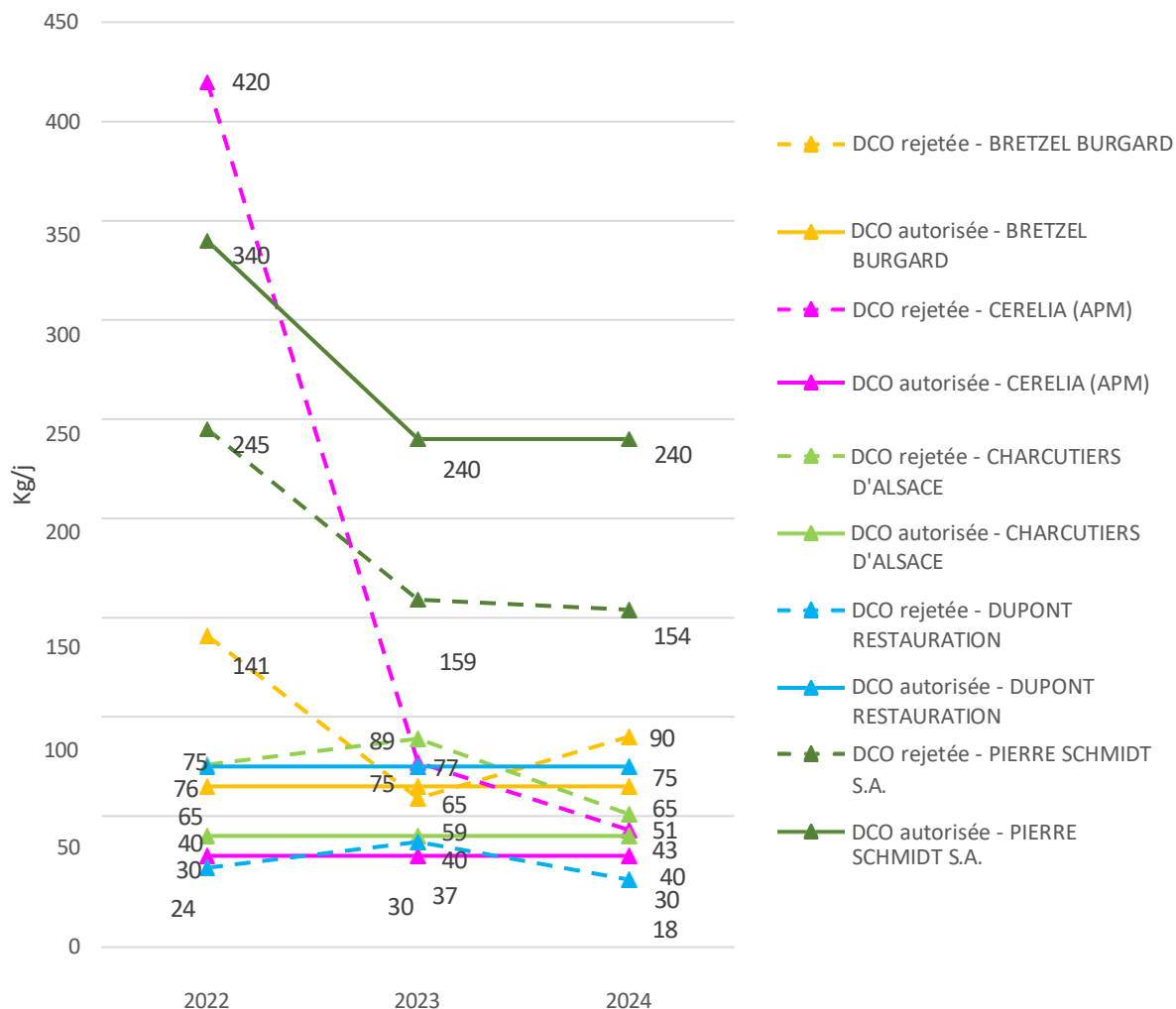
Il n'y a pas de commentaire particulier en ce qui concerne le fonctionnement des ouvrages de pompage d'eau usée.

➤ Le Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement (CIPA)

	2022	2023	2024
Domestiques	54	29	39
Assimilables Domestiques	0	0	0
Usagers non Domestiques	0	0	0
Total	54	29	39

INDUSTRIELS RACCORDÉS A VOS RÉSEAUX

Autorisation et charges rejetées



Industriels

Industriels soumis à autorisation simple :

- Melfor, Schneider Baltic (agroalimentaire),
- Tschoepp (fabrication de portails)

L'entreprise EPLUCH LEG à GEUDERTHEIM présente quelques problèmes de gestion de ses eaux amidonnées, avec des dépôts dans les réseaux. Ce dossier reste suivi conjointement.

Afin de limiter les rejets par temps de pluie de la zone industrielle de Hoerd, une évaluation des rejets sur la zone aura lieu en 2025, en vue de promouvoir le déraccordement de l'unitaire des eaux pluviales ou d'envisager la mise en oeuvre d'un réseau séparatif.

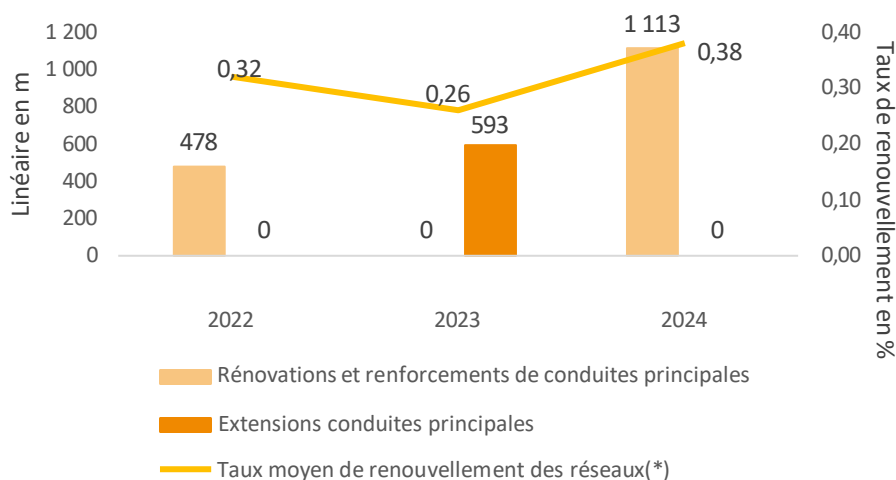
Industriels soumis à convention de rejet :

- La charcuterie d'Alsace continue à dépasser son autorisation.
- La société Bretzel Burgard présente de fortes variations de charge suivant les productions. La situation de cette entreprise continue d'être suivie conjointement par les services du SDEA et de la Communauté de Communes.
- La société CERELIA connaît toujours des variations très importantes de charge tout au long de l'année, suivant les cycles de production, sans influence majeure sur la station d'épuration, variations toutefois moindres que les années précédentes. Des travaux ont été faits en 2022 pour une meilleure mesure des rejets.
- La société Dupont Restauration reste bien en dessous de ses seuils d'autorisation.
- L'entreprise Pierre Schmidt (Weyersheim) a représenté en 2024 environ 1500 équivalents habitants,
- La charcuterie d'Alsace (Hoerd) 450 EH,
- La société Cérélia à Hoerd (fabrication de pâtes à dérouler) 400 EH,
- La société Bretzel Burgard à Hoerd environ 800 EH,
- Dupont Restauration à Weyersheim (restauration collective) environ 150 EH.

8 Industriels dont 5 (*) conventionnés avec le SDEA

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES RÉSEAUX

Travaux de rénovation/extension de vos réseaux



Opération d'investissement sur réseaux et ouvrages

Dans le cadre des travaux d'aménagement de voirie, le SDEA a réalisé les travaux de rénovation/réhabilitation du réseau d'assainissement par chemisage continu structurant de collecteurs, réouverture/étanchement des branchements et reprise/imperméabilisation des regards de visite dans les communes et rues suivantes :

Les secteurs d'intervention sont les suivants :

- Rue Principale et rue des Rossignols à Weitbruch.
- Rue des Roses à Kurtzenhouse.
- Rue du Stade à Gries.
- Rue des Potagers à Geudertheim.

Cette opération représente un linéaire total de 1113 mètres.

En 2024, les investissements suivants ont été réalisés sur les ouvrages de pompage :

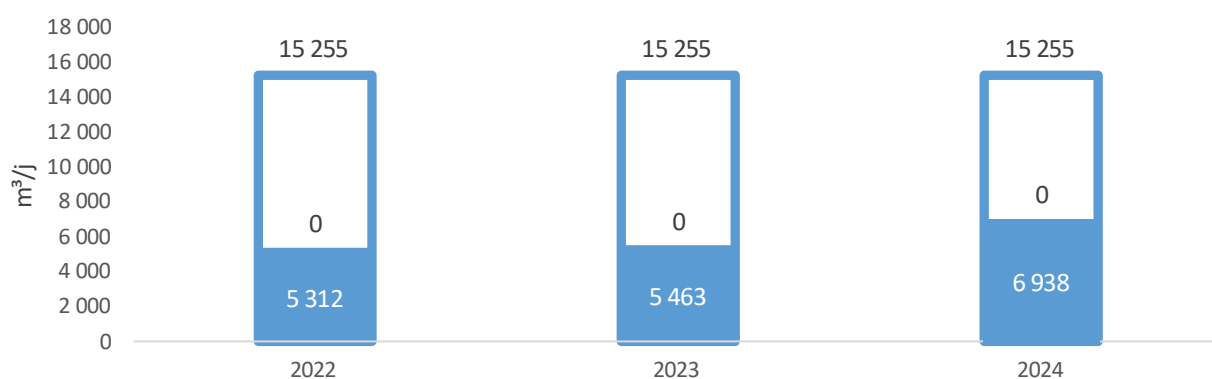
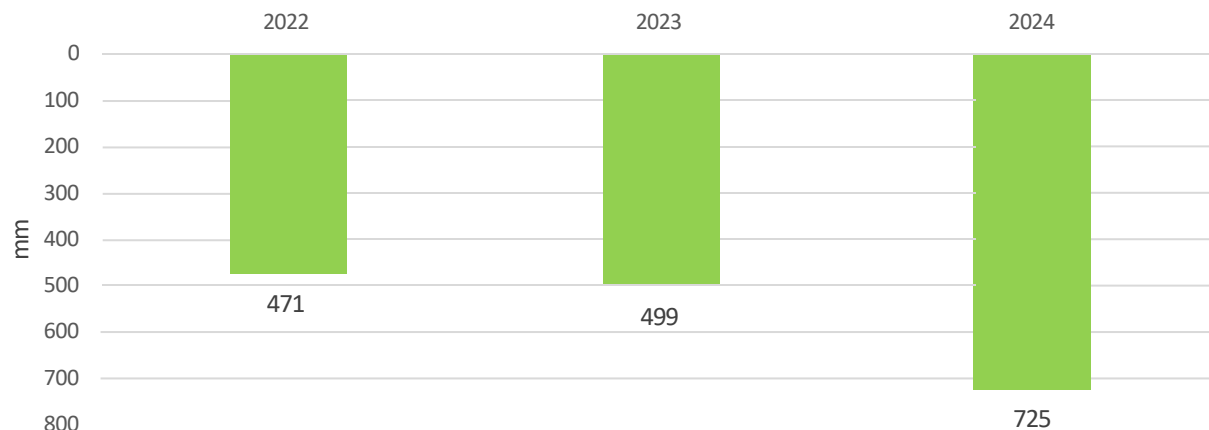
- **Kurtzenhouse rue du Marais :**
 - Remplacement de la pompe 1 et 2, de la tuyauterie et réparation de la conduite de refoulement
- **Weyersheim Quai de la Zorn :**
 - Remplacement du démarreur de la pompe 2
- **Hoerdts rue des Aulnes :**
 - Remplacement de la pompe 1 du relevage et de la vanne d'isolement du poste de refoulement
- **Bietlenheim Chemin rural (Am Wettersberg) :**
 - Remplacement de la gare de lancement à la suite d'une rupture et sécurisation des accès aux ouvrages
- **Bietlenheim rue Albert Schweitzer :**
 - Remplacement du Sofrel
- **Weyersheim Station du Canal :**
 - Sécurisation des accès aux ouvrages
- **Gries Rue du Presbytère :**
 - Sécurisation des accès aux ouvrages
- **Geudertheim Chemin rural (RD 223) :**
 - Réparation déflecteur
- **Weitbruch rue des Prés :**
 - Remplacement de la pompe vide cave
- **Hoerdts rue de la Wantzenau :**
 - Remplacement de la pompe 1



ÉPURATION DE VOS EAUX USÉES ET PLUVIALES

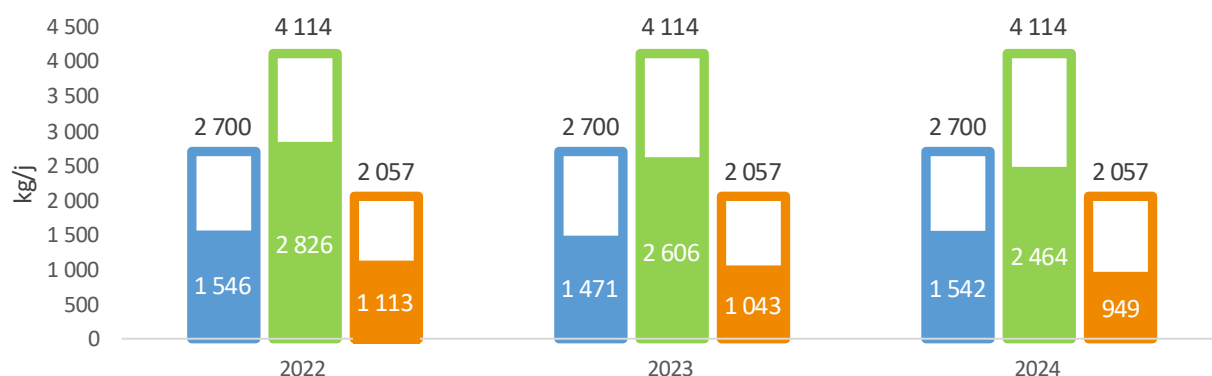
LA FILIÈRE EAU

➤ Évolution des débits moyens entrant sur la station



■ Pluviométrie ■ Volume admis ■ Volume déversé ■ Volume de référence

➤ Évolution des charges moyennes entrant sur la station



■ MES ■ DCO ■ DBO5 ■ Capacité nominale de MES ■ Capacité nominale de DCO ■ Capacité nominale de DBO5

La charge hydraulique représente **76 %** de la valeur nominale, contre **60 %** pour la charge organique.

Station d'épuration	Taux de charge hydraulique	Taux de pollution	Taux de boues évacuées selon filière conforme
Weyersheim	76 %	60 %	100 %

Station d'épuration	Nombre de bilans 24h	Nombre de bilans conformes *	Conformités des bilans	Charge de référence (DBO5 annuelle) (kg/an)
Weyersheim	35	34	97 %	347256
Conformité des performances des équipements d'épuration (pondération à la charge de référence)	Indicateur P254.3		97 %	

* Conformité arrêté préfectoral

** Non concerné, < 2000 EH

Indicateurs	2022	2023	2024
Historique de la conformité des performances des équipements d'épuration. Indicateur P254.3	100 %	95 %	97 %

Bilan de fonctionnement et Travaux

Le traitement assuré par la station de traitement des eaux usées de Weyersheim est conforme aux exigences réglementaires DERU, arrêté ministériel du 21 juillet 2015 et à l'arrêté préfectoral d'autorisation.



Conformité du système de collecte

Volume total déversé (m³) par an	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
Weyersheim						
DO 1000 - Quai de la Zorn B.O. - WEYERSHEIM	48 858	25 119	19 750	30 615	43 129	33 494
DO 1000 - Rue des Aulnes BO - HOERDT	22 640	10 190	46 523	90 872	115 433	57 132
DO 121 - Rue des Prés B.O. - WEITBRUCH	85 913	50 108	43 661	36 883	59 162	55 145
DO 1500 - Quai de la Zorn B.O. - WEYERSHEIM	23 717	25 085	2 989	2 189	4 736	11 743
DO 2001 - Avant STEP - GRIES	28 368	27 326	43 994	62 560	84 446	49 339
DO 3001 - Rue des Messieurs - WEITBRUCH	1 962	7 586	9 627	7 393	9 315	7 177
DO 5001 - Rue des Aulnes (ancienne STEP) - HOERDT	0	0	14 716	20 341	46 360	27 139
DO 5001 - Rue Principale - GRIES	668	5 156	3 447	3 632	6 053	3 791
DO 6501 - Rue Ampère(Z I) - HOERDT	76 666	165 566	153 280	160 483	116 646	134 528
DO 7001 - Rue de Gambsheim - WEYERSHEIM	0	3 543	0	2 529	1 857	2 643
DO 8001 - Rue de Gambsheim - WEYERSHEIM	22 095	40 345	49 713	58 691	56 871	45 543
DO 900 - STEP - GEUDERTHEIM	26 246	69 649	47 878	53 492	65 804	52 614
DO 901 - REF anc. STEP - GEUDERTHEIM	0	0	0	0	0	0
Volume total déversé (m³) A1	337 133	429 673	435 578	529 680	609 812	468 375
Volume total collecté (m³) A1 + A2 + A3	1 869 604	2 373 197	1 938 950	1 994 147	2 539 440	2 143 068
Ratio déversé (%) A1 / A1 + A2 + A3	15,3	15,3	18,3	21	19,4	17,9
						NON CONFORME

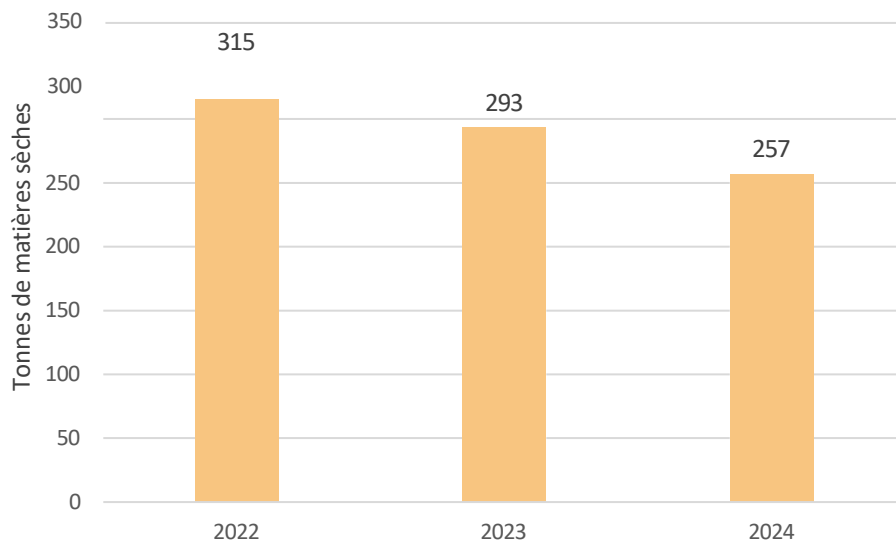
ratio déversé < 5 % = conforme
ratio déversé > 5 % = non conforme



EXPLOITATION DES STATIONS D'ÉPURATION

LA FILIÈRE BOUE

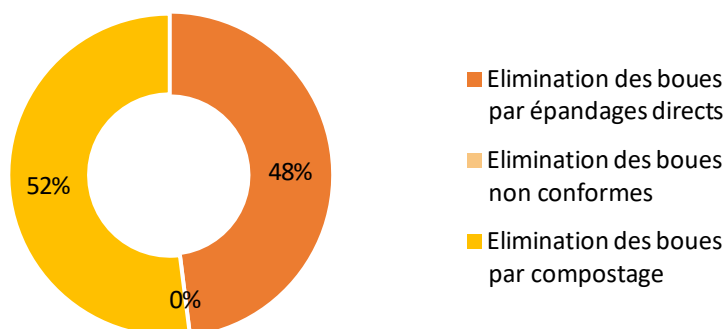
➤ Évolution pluriannuelle de la production de boues sur la station



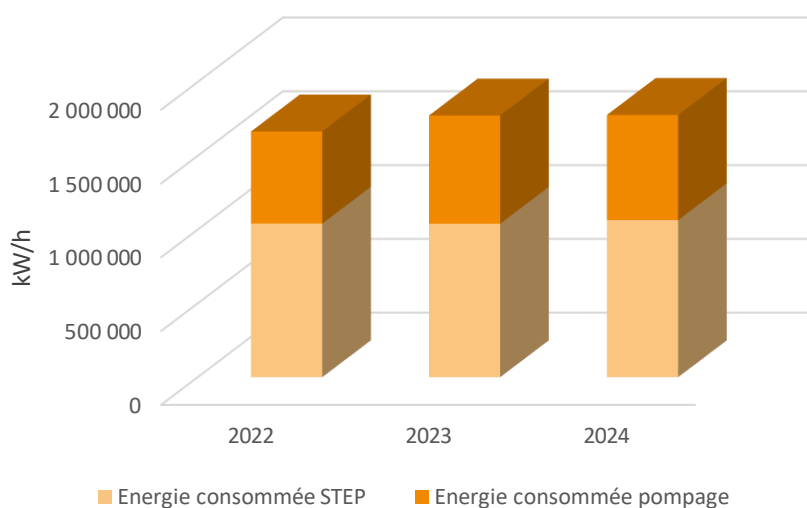
À noter

Le maintien de l'épandage agricole des boues à un taux élevé, d'année en année, contribue à éliminer localement ce déchet de l'épuration et présente un intérêt économique profitable à la collectivité.

➤ Éliminations des boues



ÉNERGIE CONSOMMÉE

POUR POMPAGE (PPEU) ET STATION
D'ÉPURATION (STEP)**À noter**

Les consommations énergétiques sont stables. Le taux de couverture énergétique liée à la production générée par la station d'épuration est de 39% (production de 300 368 kWh pour un soutirage du réseau de distribution de 761 409 kWh).

VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUÉS ET À VENIR

Dans le cadre d'une politique d'amélioration continue du fonctionnement du système d'assainissement et afin de répondre aux obligations réglementaires, le SDEA, en concertation avec les élus locaux, a engagé en 2024 un schéma directeur assainissement portant sur les réseaux communaux et intercommunaux.

Il s'articule autour de plusieurs axes :

- Évaluation de l'impact des déversements par temps de pluie sur les milieux récepteurs ;
- Analyse de la conformité du système d'assainissement au sens de l'arrêté du 21 juillet 2015 ;
- Diagnostic du fonctionnement des réseaux d'assainissement lors de pluies exceptionnelles ;
- Quantification des eaux claires parasites.

Sur la base des résultants qui en découlent, des axes d'aménagements ont été proposés et ont conduit à l'élaboration d'un plan d'action pour tendre vers la conformité.

Validé par les élus de la Communauté de Communes Basse Zorn, ce plan d'action vise principalement à :

- Réduire les déversements excessifs des déversoirs d'orage les plus problématiques ;
- Engager des travaux d'élimination d'eaux claires parasites ;
- Construire des bassins de pollution, d'un volume utile total de 2000 m³ ;
- Déraccorder les surfaces imperméabilisées du réseau public.

Le plan d'action, couvrant la période 2025-2029, sera transmis aux services de l'état pour être acté par arrêté préfectoral.

AUTRES INFORMATIONS

DIAGNOSTIC AMONT

A la suite de la campagne de recherche de substances dangereuses dans les eaux brutes et dans les eaux usées de la station d'épuration de Weyersheim effectuée en 2022/2023, le diagnostic amont complémentaire sera finalisé au courant de l'année 2025.

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Le SDEA accompagne les collectivités du périmètre pour sensibiliser et former les usagers et les agents techniques à la gestion durable des eaux pluviales.

Les collectivités peuvent solliciter les équipes d'animation et d'ingénierie afin d'obtenir un accompagnement technique et administratif sur des projets de déraccordement, autant sur les bâtiments publics que sur les voiries.

Des supports de communication adaptés à chaque collectivité peuvent aussi être proposés afin de sensibiliser les usagers sur le déraccordement à la parcelle et la réintégration des eaux de pluie dans le cycle naturel de l'eau.

La politique SDEA pour un accès social à l'eau

Le SDEA accompagne ses usagers vers une meilleure maîtrise de leur budget eau grâce à sa politique sociale. Un correspondant solidarité oriente les usagers en difficulté vers les aides existantes, en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace. Tout ménage aux revenus modestes (allocataires CAF, bénéficiaires des minimas sociaux, allocataires RSA ayant des difficultés à payer ses factures d'eau...) peut bénéficier d'une aide personnalisée et adaptée à sa situation, à travers un dispositif de proximité articulé autour des UTAMS (Unités d'Actions Médico-sociale) en territoires, et des élus locaux.

En se basant sur les préconisations émises par l'UTAMS de secteur, les élus de proximité décident de l'orientation du dossier vers un échelonnement des dettes, ou l'annulation partielle ou totale, à titre social, des créances.

Une mobilisation exceptionnelle du SDEA face aux inondations en Alsace du Nord

Le 17 mai 2024, des épisodes pluvieux soutenus se sont succédés avec des cumuls de hauteur de pluie très importants dans le nord du Bas-Rhin et en particulier à Soufflenheim (de l'ordre de 110 mm sur la seule une seule journée). L'occurrence de cette pluie est caractéristique d'une pluie centennale.

Les équipes du SDEA se sont mobilisées à la fois sur les problématiques d'inondation, d'assainissement et d'eau potable. Certains débordements sur la voirie ont été constatés et les équipes du SDEA sont intervenues pour répondre aux sollicitations des usagers et mettre en place des moyens exceptionnels de délestage des réseaux. Ce sont plus de 50 personnes qui se sont relayées jour et nuit dans des conditions dégradées pour mettre en avant toute la palette de savoir-faire du SDEA au service des citoyens.



L'ENGEES, FEP et le SDEA s'allient pour former et recruter

En présence de Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Président du SDEA, Christophe LIME, Président de FEP, et Jean-Marc WILLER, Directeur de l'ENGEES ont concrétisé en mai 2024 un partenariat par la signature officielle d'une convention qui permettra d'engager une palette d'actions en commun, notamment :

- > Valoriser les métiers de la Gestion Publique de l'Eau auprès des étudiants de l'ENGEES pour attirer et former de nouveaux talents,
- > Collaborer sur des projets de recherche et de développement de l'innovation pour des réponses ambitieuses aux défis de la transition écologique du 21ème siècle.



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau → sdea.fr





Une nouvelle approche intégrée du cycle de l'eau à Herbsheim-Benfeld

Le 22 mars dernier, journée mondiale de l'eau, était inaugurée, en présence de nombreux élus et de Jean LAUNAY, Président du Comité national de l'eau, la station d'épuration d'Herbsheim, ouvrage de nouvelle génération et d'un genre inédit en France.

La réalisation de cet ouvrage s'inscrit aussi dans la mise en œuvre conjointe, entre la CC du Canton d'Erstein et le SDEA, d'un plan climat autour d'un programme d'actions et d'une stratégie au long cours de réduction des besoins énergétiques du territoire, d'accroissement de la part d'énergies renouvelables et plus largement de renforcement des réponses concrètes aux risques climatiques et de pollutions.

La conception de cet ouvrage, d'une capacité de 27 000 équivalents-habitants, intègre la production d'une énergie verte locale par l'intermédiaire d'un méthaniseur alimenté par les boues d'épuration, les graisses et un substrat innovant, la Silphie, permettant d'assurer parallèlement la protection de la ressource en eau : une approche totalement intégrée du cycle de l'eau qui constitue une première en France.



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau → sdea.fr



GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- **EU** : Eaux usées
- **PPEU** : Station de pompage EU
- **STEP** : Station d'épuration
- **TMS** : Tonnes de matière sèche (quantité de boues sans l'eau qu'elles contiennent)
- **MES** : Matières en suspension
- **CIPA** : Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement
- **DCO** : Demande Chimique en Oxygène
- **DBO5** : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours
- **Capacité nominale** : Capacité de traitement théorique de la station pour un type de pollution donné
- **Auto-surveillance** : Mesure des rejets d'effluents par les déversoirs d'orage
- **Industriel conventionné** : Entreprises bénéficiant d'un contrat spécifique pour garantir le principe pollueur-payeur
- **Assimilables Domestiques** : Entreprises peu polluantes bénéficiant d'un régime de droit au raccordement spécifique
- **Usagers Non Domestiques** : Usagers devant bénéficier d'une autorisation spéciale afin de rejeter leurs eaux usées au réseau public du fait de leur caractère polluant

DÉFINITION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- **Prix TTC du service au m³ pour 120 m³** : Prix moyen pour une consommation de 120 m³, toutes redevances des agences de l'État et TVA comprises.
- **Durée d'extinction de la dette** : Encours de la dette rapportée à l'épargne brute (déterminée par la différence entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation).
- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées** : Indicateur sur 120 points mesurant un ensemble de bonnes pratiques de gestion des réseaux (élaboration et suivi des plans, gestion des interventions en temps réel...) – Voir la fiche descriptive complète sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p203.2b>.
- **Taux moyen de renouvellement des réseaux** : Moyenne sur les 5 dernières années sur la longueur des réseaux renouvelés ou rénovés par rapport à la longueur totale du réseau.
- **Taux de charge hydraulique** : Débit entrant par rapport à la capacité nominale de la station.
- **Taux de desserte des réseaux de collecte des eaux usées** : Pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.
- **Débit déversé dans le cadre de l'auto-surveillance en m³** : Débit annuel rejeté par les déversoirs d'orage de capacité supérieure à 2 000 équivalents-habitants
- **Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées** : Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...) – Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète - <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p255.3>

➤ Liste des indicateurs et résultats

	Indicateurs descriptifs des services	
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	17 827
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	8
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	257 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2024)	2,29 € TTC
	Indicateurs de performance	
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	104
P203.3 P204.3 P205.3	Conformité de la collecte des effluents/des équipements d'épuration/de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (*)	ND
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %
P207.0	Montant des actions de solidarité	0 €/m ³
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	2
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,38 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	97 %
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	110
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	3 ans
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (**)	2,51 %
P258.1	Taux de réclamations	0,06 ‰

* non disponible, cet indicateur devant encore être défini et calculé par les services de l'Etat à la date d'édition du présent rapport
Les résultats les plus récents mis à disposition par les services de l'Etat peuvent être retrouvés à l'adresse suivante :
<https://www.assainissement.developpement-durable.gouv.fr/PortailAC/>

** ce taux est issu des recettes concernant l'année 2023, y compris émises en 2024, non encore entièrement perçues (même partiellement, suite à échelonnement ou mesures sociales par exemple) au 31/12/2024